

## Rapport de 2013 de l'Université Laurentienne exigé par le Règlement de l'Ontario 397/11 – Plans de conservation de l'énergie et de gestion de la demande

### Vue d'ensemble

Ce document présente brièvement le contexte et un résumé des données de l'Université Laurentienne déclarées conformément au Règlement de l'Ontario 397/11 – Plans de conservation de l'énergie et de gestion de la demande. Les résultats sont présentés dans le formulaire de 2013 du ministère de l'Énergie sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) (pour 2011) et sont accompagnés des renseignements concernant toutes les activités pertinentes menées par l'Université.

### Contexte

Le Règlement sur les plans de conservation de l'énergie et de gestion de la demande (Règl. de l'Ont. 397/11), pris en vertu de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et oblige tous les organismes du secteur parapublic, y compris les universités, à présenter :

D'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

- la consommation d'énergie et les émissions de GES pour 2011;
- les renseignements concernant les activités correspondantes.

D'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

- la mise à jour sur la consommation d'énergie et les émissions de GES pour 2012;
- la mise à jour sur les renseignements concernant les activités correspondantes;
- un plan quinquennal de conservation de l'énergie et de gestion de la demande (PCEGD);
- le détail des coûts et des économies prévues pour toutes les mesures de conservation de l'énergie proposées;
- les activités repères;
- les initiatives précédentes de conservation de l'énergie (facultatif).

### Résultats

Il ressort des entretiens avec d'autres universités ontariennes et le ministère de l'Énergie, menés au Comité de l'énergie de l'Association of Physical Plant Administrators, que la plupart des établissements ne sont pas en mesure de suivre la consommation d'édifices séparés. L'Université Laurentienne est dans cette situation, car les installations ne sont pas dotées de compteurs secondaires. Par conséquent, la consommation d'électricité et de gaz naturel déclarée est celle de l'ensemble du campus de l'Université. Le tableau 1 ci-dessous indique les installations et la superficie totale intérieure. Les futurs compteurs secondaires de chaque installation permettront non seulement de suivre la consommation, mais aussi d'analyser l'efficacité énergétique de chaque édifice. Ce point sera abordé dans le prochain PCEGD de l'Université Laurentienne.

**Tableau 1 : Résumé des installations de l'Université Laurentienne**

<b>Confirmez la période de 12 mois consécutifs</b>	01-2011 à 12-2011				
<b>Type d'organisme public (secteur)</b>	Établissement d'enseignement postsecondaire				
<b>Sous-secteur</b>	Université				
<b>Nom de l'organisme</b>	Université Laurentienne				
<b>Nom de l'installation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>	<b>Code postal</b>	<b>Superficie totale intérieure (m<sup>2</sup>)</b>	
R.D.-Parker	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	13 022	
Salles à manger	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	6 159	
Édifice des salles de classe	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	3 739	
Bibliothèque J.N.-Desmarais	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	11 831	
Sciences I	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	8 235	
Sciences II	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	18 867	
Animalerie	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	512	
Arboretum	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	193	
Édifice des arts	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	5 391	
Alphonse-Raymond	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	9 726	
Garderie	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	890	
Édifice des sciences de l'éducation	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	6 697	
Ben-Avery (y compris le Centre de la vie active)	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	15 823	
Laboratoire de RMN	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	96	
Stade	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	821	
Édifice des sciences de la santé	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	2 868	
École de médecine (EIMNO)	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	6 313	
Édifice de l'entretien	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	2 036	
Portables (8-Parker, Sci II, Ben-Avery, Sages-femmes)	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	569	
Centre pour la vitalité des lacs	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	2 125	
Centre du bassin hydrographique	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	518	
Résidence du collège universitaire	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	5 402	
Résidence des étudiants célibataires	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	11 364	
Résidence des étudiants mariés	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	8 464	
Résidence Ouest	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	9 229	
Thorneloe	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	3 098	
Université de Sudbury	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	10 024	
Huntington	935, chemin du lac Ramsey	Sudbury	P3E 2C6	5 238	
<b>Total pour le campus principal de l'Université de Sudbury</b>				<b>169 250</b>	

Le tableau 2 ci-dessous indique la consommation d'énergie et les émissions de GES de l'Université Laurentienne entre janvier et décembre 2011. Il contient la consommation totale d'électricité et de gaz naturel de l'Université en plus des émissions de GES correspondantes et de l'intensité énergétique moyenne générale. Ces données sur l'intensité énergétique sont essentielles pour établir des repères et recenser les possibilités d'initiatives futures d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie.

Tableau 2 : Sommaire de la consommation d'énergie de l'Université Laurentienne en 2011

Confirmez la période de 12 mois consécutifs	01-2011 à 12-2011				
Type d'organisme public (secteur)	Établissement d'enseignement postsecondaire				
Sous-secteur	Université				
Nom de l'organisme	Université Laurentienne				
Nom de l'installation	Type d'énergie et quantité achetée et consommée		Émissions de GES (Kg)	Intensité énergétique (GJ/m <sup>2</sup> )	Intensité énergétique (ekWh/p. c.)
	Électricité (kWh)	Gaz naturel (GJ)			
Université Laurentienne	18 274 089	124 211	7 599 839	1,12	28,97

\* La valeur indiquée dans la présentation d'essai ainsi que dans la présentation originale et la mise à jour diffèrent des valeurs indiquées ici, car des erreurs ont été relevées.

## Résumé

Les données contenues dans ce rapport montrent non seulement que l'Université Laurentienne se conforme au Règl. de l'Ont. 397/11, mais la mettent également en bonne position pour produire les rapports et le plan requis pour 2014. Les futurs PCEGD et rapports annuels exigés par ce règlement sont fondamentaux dans les stratégies d'amélioration continue de la gestion de l'énergie à l'Université Laurentienne.